

Thème : Les risques psychosociaux (RPS) et leur prévention

Objectifs pédagogiques de la formation

Prérequis : Une licence RH ou équivalent en expérience professionnelle.

Situation requérante : Etre en charge ou associé à la gestion du personnel et à l'accompagnement des managers.

- Apporter une connaissance sur la législation et les obligations en termes de prévention des risques professionnels et sur le périmètre de la responsabilité de l'employeur avec les méthodes cadre INRS et ANACT
- Présenter les outils d'identification et d'analyse des facteurs de risques psychosociaux
- Identifier les relais possibles internes
- Accompagner l'appropriation interne notamment pour les managers

Prérequis nécessaires

- Etre en situation de gestion administrative du personnel
- Savoir se repérer au sein cadre institutionnel

Contenu et déroulement

- ✓ Eléments de définition des risques psychosociaux (définitions : « santé », « RPS », ...)
- ✓ Les 7 facteurs de risques, les RPS et les conséquences selon la méthode INRS
- Présentation d'une grille
 - ✓ Le cadre juridique récent relatif aux RPS et la responsabilité de l'employeur et des RH
 - ✓ Le contexte favorisant l'émergence des RPS et la détection des irritants
 - ✓ Les différents acteurs intervenants dans la prévention des RPS et leur rôle
- Groupe de travail
- Négociation « Qualité de vie au travail »
 - ✓ Les enjeux de la prévention des RPS, avec un focus sur le harcèlement moral et sexuel
- Jurisprudence récente
- Cas pratique
- Sensibilisation des managers à prévoir et mise en place des relais
 - ✓ Le volet RPS, 2^{ème} volet obligatoire du DUER
- Suivi des indicateurs

Remarques particulières

Le cabinet HRMC a une expérience significative sur le sujet par :

- L'élaboration du volet RPS au sein du Document Unique d'Evaluation des Risques
- Des audits menés à la demande des entreprises et/ou de cabinets d'avocats sur l'évaluation interne en cas d'alerte harcèlement (environ 4 audits par an). Ces audits respectent une charte d'intervention particulière au titre de la confidentialité et de l'indépendance d'analyse quelles que soient les conclusions. Plusieurs rapports ont été versés comme éléments officiels lors de contentieux.